

Diplôme de français professionnel - Tourisme-Hôtellerie-Restauration A2

RS2120 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136, 320, 413
Formacode(s)	15242
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE FRANCE - DIR RELATIONS INTERNAT
ENSEIGNEMENT · SIRET : 13001727000237

Partenaires habilités

97 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 67 à former et organiser l'évaluation et 30 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABC FORMATION	34123951500032	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700024	Former et organiser l'évaluation
ACCENT FRANCAIS	42363685100028	Former et organiser l'évaluation
AC LANGUES	39281279800040	Former
ACL PARIS	82403983800019	Former
ACTIVE CONSULTING	75305071500014	Former
ACTUA FORMATIONS	48441024600025	Former
ADOMLINGUA COMMUNICATION	48154142300028	Former
AJC FORMATION	50096702100030	Former

Liste complète des 97 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs2120-diplome-de-francais-professionnel-tourisme-hotellerie-restauration-a2/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration A2 certifie une compétence élémentaire en français. Le/la titulaire de ce diplôme peut comprendre et s'exprimer pour réaliser des tâches de communication dans les situations très simples de la vie sociale et professionnelle la plus habituelle.

Ce diplôme répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel non francophone des secteurs touristiques (restaurants, hôtels, agences de voyage, office de tourisme...) afin de toucher une clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone. Il s'appuie sur des documents, des mises en situation et des tâches de communication qui sont celles d'un professionnel du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration A2 atteste de la capacité d'un professionnel des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration à travailler en français : Comprendre et traiter des demandes d'informations, interagir à l'oral pour accueillir des clients et échanger sur des informations factuelles.

Exemples :

- Comprendre les éléments essentiels de documents administratifs (passeport, carte d'identité) et de messages de clients.
- Renseigner des documents professionnels usuels et rédiger des courriels de réponse simples à des demandes d'informations, de confirmation ou d'annulation, dans des situations prévisibles.
- Comprendre l'essentiel de demandes simples et de messages courts et prévisibles, en face à face ou au téléphone dans les situations les plus courantes de l'accueil.
- Accueillir un client, décrire un produit touristique, échanger des informations factuelles avec un vocabulaire simple et dans un nombre limité de situations pratiques et courantes.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du français sur objectif spécifique (FOS), qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration A2 valide une compétence en français de niveau A2 du CECRL.

A ce niveau, le candidat peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation le domaine de l'hôtellerie et de la restauration (exemples : réservations de chambre, intitulés de menu...). Il est également en mesure communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets en lien avec l'hôtellerie et la restauration (exemple : disponibilité d'un plat ou d'une chambre).

Comprendre et traiter l'information (45 minutes)

Traiter l'information écrite

- Actualiser le registre de réservation d'un hôtel
- Identifier la nature de commentaires clients pour les transmettre au service concerné

Traiter l'information orale

- Noter l'objet de la demande d'un client pendant son séjour
- Renseigner le cahier de réservation d'un restaurant
- Prendre une commande
- Orienter un voyageur, indiquer un itinéraire

Interagir à l'écrit

- Rédiger un courriel de réponse à une demande de réservation

Interagir à l'oral (préparation : 15 minutes, passation : 15 minutes)

- Renseigner un client sur les activités touristiques d'une ville.
- Accueillir un client et présenter un menu.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2120/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	190 €
Coût moyen par dossier	190 €
Période	05/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.